

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-4122-2020
PHASE 5

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

CAUSE TARIFAIRE 2022.

GAZIFÈRE INC.

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

Intervenantes

GAZIFÈRE INC. – CAUSE TARIFAIRE 2022

MEMOIRE DE SÉ-AQLPA EN PHASE 5

Pièce déposée sous pli confidentiel

Jean Schiettekatte, Consultant en énergie
André Bélisle
M^e Dominique Neuman, LL.B., Procureur

Stratégies Énergétiques (S.É.)
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Le 9 décembre 2021